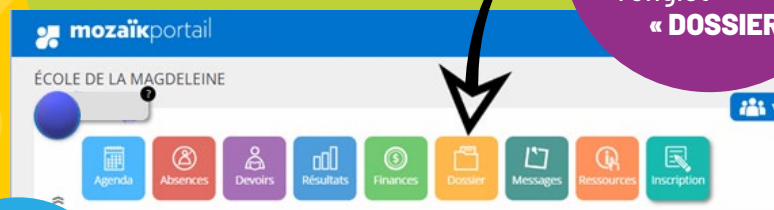


TRANSPORT SCOLAIRE

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Durant la semaine du **18 août 2025**, de façon progressive, les informations concernant le transport de votre enfant seront disponibles sur le **Portail Parents**.
Votre enfant n'aura plus besoin d'avoir en main le bordereau de transport pour accéder à son autobus lors de la 1^{re} journée de classe.

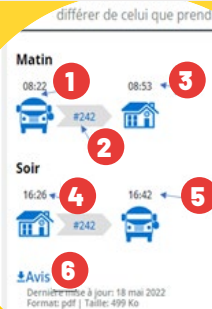
POUR CONNAÎTRE LES INFORMATIONS



En vous connectant au Portail Parents, rendez-vous sous l'onglet « **DOSSIER** »

C'est en appuyant sur l'**icône de l'autobus** que vous verrez le nom de l'arrêt

Dans cet onglet, vous trouverez :



- 1 L'heure d'embarquement
- 2 Le numéro de parcours de votre enfant
- 3 L'heure d'arrivée prévue à l'école
- 4 L'heure de départ de l'école
- 5 L'heure approximative d'arrivée à la maison
- 6 L'avis publié par le transport scolaire



Prendre note qu'il s'agit d'un exemple fourni à titre indicatif.

DISTANCE DE MARCHÉ POUR AVOIR ACCÈS AU TRANSPORT SCOLAIRE 2025-2026

600 m

Plus de 600 mètres entre la résidence et l'école pour l'élève du préscolaire.

1200 m

Plus de 1200 mètres entre la résidence et l'école pour l'élève du premier cycle (1^{re} et 2^e année).

1600 m

Plus de 1600 mètres entre la résidence et l'école pour les autres élèves du primaire.

2 000 m

Plus de 2 000 mètres entre la résidence et l'école pour les autres élèves du secondaire.

À noter : Une seule adresse est retenue pour le transport aller-retour.

PLACE DISPONIBLE

Le parent de l'élève qui désire se prévaloir du privilège de place disponible devra remplir le formulaire approprié sur le site Web du CSSDGS dans la section Parents, sous l'onglet **Transport scolaire**. Les demandes seront traitées avant le 30 octobre 2025. Aucun parcours ni arrêt ne sera modifié pour accommoder les élèves.

À noter : Le privilège d'obtenir une place disponible dans les autobus scolaires est annuel et prend fin le 30 juin de chaque année.

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec